



**LE CONGÉ MENSTRUEL ET HORMONAL :  
IL EST TEMPS DE LE METTRE EN PLACE**



A l'occasion de la **SEMAINE DE LA QVCT EN HDF**, Sud Solidaires souhaite profiter de ce moment axé sur le bien-être au travail pour revendiquer l'ouverture d'une négociation pour un congé menstruel et hormonal.

Il s'agit d'un sujet de santé mais aussi de dignité et d'égalité.

De nombreuses femmes chaque mois doivent travailler en souffrance en raison de douleurs menstruelles sévères mais aussi de douleurs liées à la grossesse, à l'endométriose qui affecte aussi les hommes transgenres, aux fausses couches, aux traitements hormonaux notamment pour les salariés en cours de transition de genre ou les femmes en parcours PMA, à la préménopause et durant la ménopause (fatigue intense, crampes, migraines, prise de poids, troubles de l'humeur, problèmes digestifs, bouffées de chaleur, vertiges, nausées, douleurs dans le dos ...) parfois dans un grand inconfort faute de dispositif adapté.

Ces douleurs ont directement des conséquences sur la vie professionnelle telles qu'absentéisme, productivité réduite, retards, stress, difficulté de concentration et de qualité sur le poste, interruption de l'activité en cours fréquente et prolongée en raison du passage aux toilettes, incompréhension des managers et des collègues...

Mais pourquoi aucune mesure n'est prévue sur notre lieu de travail ?

Certaines entreprises en France (Carrefour, L'Oréal, RMC sport, Goodays ...) ont déjà franchi ce cap, également certaines mairies (mairie de Saint Ouen, Bordeaux...) mais aussi des

Votre **SYNDICAT**  
à la **CEHDF**



**REJOIGNEZ SUD Solidaires**

Linda Hsaini

Bruno Houdart

Marianne Rzeznicki

Sonia Jakimow

Bernard Beaumont

[SUD.SOLIDAIRES.HDF@GMAIL.COM](mailto:SUD.SOLIDAIRES.HDF@GMAIL.COM)

[www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)





**LE CONGÉ MENSTRUEL ET HORMONAL :  
IL EST TEMPS DE LE METTRE EN PLACE**



universités (Reims ,Montpellier ...) **alors pourquoi pas la CEHDF?**

Nous pensons que la Caisse d'Epargne HDF qui fait partie des grandes entreprises françaises et qui se veut exemplaire en matière d'égalité professionnelle, d'inclusion et de qualité de vie au travail a toute légitimité à se positionner sur ce thème très attendu par les femmes salariées qui représentent plus de la moitié des effectifs de l'entreprise.

En cette semaine de la QVCT Sud Solidaires revendique :

- Un congé menstruel et hormonal sans justificatif et sans perte de salaire.
- La mise à disposition dans les locaux de protections périodiques accessibles à toutes comme pour le papier hygiénique.

Ces mesures , au -delà des obligations légales et conventionnelles permettraient de soutenir les salarié(e)s durant les moments difficiles qu'(ils) (elles) peuvent traverser et lors desquels travailler peut s'avérer difficile voir impossible.

Ce congé n'est ni un privilège ni une faveur mais juste une mesure d'équité!

L'équité, ce n'est pas donner plus à certaines, c'est donner à chacune ce qu'il lui faut pour pouvoir travailler dans des conditions normales. **Un congé menstruel, ce n'est pas un luxe : c'est du bon sens.**

Il est temps de permettre aux salarié(e) s caisses d'épargne d'avoir la possibilité d'obtenir ce droit , le congé menstruel existe déjà en Espagne et dans d'autres pays européens et internationaux comme l'Indonésie, la Zambie, encore au Japon depuis 1947 alors **qu'attendons-nous?**

REJOIGNEZ SUD Solidaires

Lucia Hsaini

Bruno Houdart

Marianne Rzeznicki

Sonia Jakimow

Bernard Beaumont

Votre **SYNDICAT**  
à la CEHDF



SUD.SOLIDAIRES.HDF@GMAIL.COM

www.sudbpce.com

